



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Réforme de la sécurité civile

Question au Gouvernement n° 1604

Texte de la question

RÉFORME DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Mme la présidente . La parole est à Mme Sophie Pantel.

Mme Sophie Pantel . Monsieur le ministre de l'intérieur, le Beauvau de la sécurité civile a suscité un immense espoir parmi les sapeurs-pompiers, les élus et l'ensemble des acteurs de la sécurité civile : l'État reconnaissait enfin la réalité des tensions qui fragilisent notre modèle de sécurité civile. Des mois de concertation ont eu lieu, des propositions équilibrées ont émergé et les acteurs de terrain ont pris leurs responsabilités. Mais aujourd'hui, les sapeurs-pompiers craignent que le Beauvau de la sécurité civile ne connaisse pas de véritable traduction législative. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Le gouvernement proposera-t-il de traduire enfin dans la loi les engagements pris dans ce cadre ? Si tel est le cas, à quelle date ? Le doute reste d'autant plus fort que le gouvernement a reculé s'agissant du contrat territorial du secours d'urgence. Ce contrat devait permettre, sous l'autorité du préfet, de clarifier enfin l'organisation territoriale, divisée entre Sdis, Samu et transporteurs sanitaires. Il devait être intégré au projet de loi portant simplification des normes applicables aux collectivités territoriales. Ce recul suscite un profond regret, car pendant que les acteurs institutionnels se renvoient la responsabilité au fil d'oppositions corporatistes et administratives, les sapeurs-pompiers continuent de subir sur le terrain, chaque jour, les conséquences de ces dysfonctionnements. (*Mêmes mouvements.*) Ils attendent toujours la généralisation de mesures déjà votées – je pense aux plateformes de régulation commune.

Le gouvernement entend-il reprendre cette disposition dans le texte défendu par la ministre Françoise Gatel ? Pouvez-vous nous indiquer où en sont les discussions concernant une réforme de la TSCA, qui a fait l'objet d'un travail lancé par cette Assemblée en vue de donner des moyens nouveaux aux Sdis, et par voie de conséquence aux soldats du feu, du secours et du climat ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC. – Mme Audrey Abadie-Amiel applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Le Beauvau de la sécurité civile s'est achevé à l'été 2025 et le rapport a été remis au ministre de l'intérieur en septembre. Dès ma nomination en octobre, le premier ministre m'a demandé de travailler à sa mise en œuvre concrète en préparant un projet de loi de modernisation de la sécurité civile. Il comptera plusieurs chapitres, dont celui que vous avez cité. Il faudra ensuite composer avec le calendrier parlementaire, pour voir à quel moment ce texte sera inscrit à l'ordre du jour. Des réunions interministérielles seront organisées pour valider la manière dont le Beauvau de la sécurité civile sera retranscrit en droit positif, car il peut y avoir d'autres supports juridiques qu'un projet de loi.

Vous avez cité le contrat territorial de secours d'urgence, que nous élaborons avec Françoise Gatel et Stéphanie Rist. Nous pouvons inclure un amendement sur ce point dans le projet de loi « État local » présenté par

Mme Gatel. Nous cherchons l'écriture la plus consensuelle possible, car vous n'êtes pas sans savoir que ce sujet fait souvent l'objet de tensions entre les « blancs » et les « rouges », comme on dit. Mais je ne doute pas que nous trouverons un chemin, dans la mesure où cette coordination est nécessaire et qu'elle s'effectue hors régulation médicale.

Concernant les Sdis, Mme Gatel et moi avons réuni l'ensemble des associations de financeurs pour dresser des pistes d'amélioration du financement et réfléchir à la manière de faire face à des dépenses qui explosent – plus de 6 milliards d'euros. Soyez assurée que je suis déterminé à mener ce chantier à bien. Le Beauvau de la sécurité civile sera retranscrit en droit positif à travers le projet de loi et d'autres supports législatifs – je pense notamment au projet de loi de finances pour 2027.

Mme la présidente . La parole est à Mme Sophie Pantel.

Mme Sophie Pantel . Notre modèle tient grâce à la résilience et à l'engagement de nos 250 000 sapeurs-pompiers. Il ne faut pas les décevoir.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Pantel](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1604

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2026